

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



R-co Conviction Credit SD Euro

Compartiment de la SICAV R-co
Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0014006PL6 (Action D EUR)

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment R-Co Conviction Credit SD Euro est classifié « obligations et autres titres de créances libellées en euro ». Il a pour objectif de gestion, sur une durée de placement recommandée de 3 ans minimum, d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indicateur de référence Markit iBoxx € Corporates 1-3 ans (revenus réinvestis). La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

La stratégie du portefeuille repose sur la recherche de sources de valeur ajoutée sur l'ensemble des leviers de la gestion produits de taux. Les stratégies mises en place reposent sur le positionnement en termes de sensibilité* sur la courbe des taux et l'allocation sur les différents émetteurs privés. Ces stratégies sont définies suivant une allocation géographique et sectorielle, ainsi qu'une sélection des émetteurs et des émissions. Les décisions d'allocation sont prises en fonction de la compréhension des phénomènes macro-économiques, auxquelles s'ajoute une analyse fine des problématiques sectorielles et micro-économiques.

Le compartiment est investi en obligations, en titres de créances négociables, à taux fixe, variable ou révisable, en titres participatifs, en obligations indexées, de haute qualité de signature (équivalente à « Investment grade »), en obligations convertibles (jusqu'à 10% maximum) et en obligations callable/puttable, dont les make whole call (jusqu'à 100% maximum). Ces obligations pourront être de toutes échéances, par des émetteurs privés et/ou publics de toutes zones géographiques (dont 10% maximum en dettes des pays hors OCDE, y compris émergents). Le compartiment peut également être investi jusqu'à 10% de son actif en obligations de signature spéculative (dites à haut rendement). Le compartiment peut devenir détenteur d'actions (jusqu'à 5% maximum de l'actif net)

suite à la restructuration de la dette d'un émetteur ou à l'exercice d'une option de conversion attachée aux obligations convertibles.

En vue de réaliser son objectif de gestion, notamment dans le pilotage de la sensibilité, du risque de crédit et du risque de change du portefeuille le compartiment peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (notamment futures, options, swaps de performance, dérivés de crédit, change à terme). L'exposition consolidée au marché des taux (via des titres, OPCVM, opérations sur marchés à terme) permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 4.

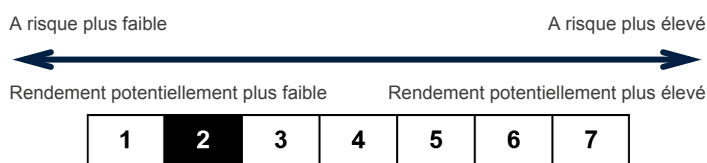
Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de distribution.

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 3 ans après leur investissement.

* La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de ce compartiment est de 2 (volatilité comprise entre 0,5% et 2%) et reflète principalement son positionnement sur les produits de dettes privées tout en ayant une sensibilité comprise entre 0 et + 4.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

• La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• Le compartiment n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

• **Impact des techniques telles que des produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	0,56%
--------------------------------------	-------

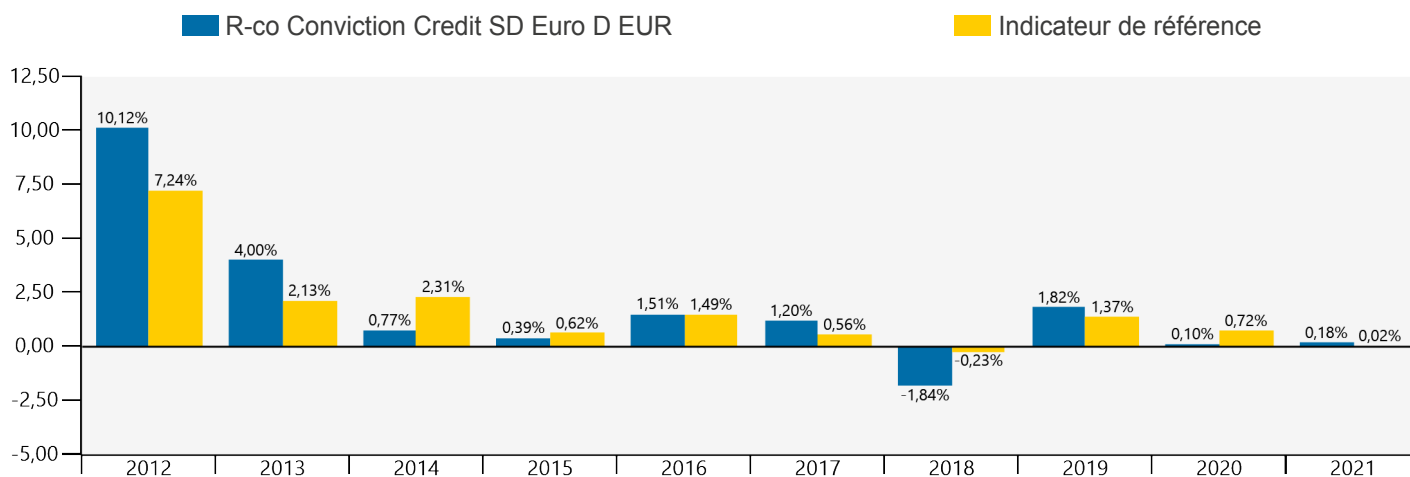
Le pourcentage de frais courants indiqué correspond à une estimation des frais qui seront prélevés pour l'exercice clôturant en décembre 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Ce compartiment a été créé en 2019.

Les Actions « D EUR » ont été créées le 12/11/2019.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de

Ce compartiment de la SICAV a été créé à l'occasion de la fusion absorption du FCP R-co Crédit Horizon 1-3 le 12 novembre 2019. La part D EUR dudit FCP a été créée le 11 décembre 2008 et est devenue la catégorie d'action D EUR de ce compartiment.

l'OPCVM. Ce compartiment peut être constitué d'autres types d'actions. Vous trouverez plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://am.eu.rothschildandco.com>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01 novembre 2022.